



Ministère des Affaires Sociales et des Droits de la Femme  
@FemmeGOUVGA

## Direction Générale Des Affaires Sociales

La Direction Générale des Affaires Sociales est régi par le **Décret n°0340/PR/MSPSSN du 1<sup>er</sup> Juin 2016(nouveau)** portant réorganisation de la Direction Générale des Affaires Sociales, qui abroge le **Décret n° 000785/PR/MASPF du 17 juillet 1981** portant Attributions et Organisation du Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine.

Toutefois, la DGAS mène encore ses activités sur la base de l'ancien **Décret n° 000785/PR/MASPF du 17 juillet 1981** portant Attributions et Organisation du Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine.

### Structures :

Pour assurer sa mission, la DGAS dispose à l'échelon national de centres sociaux, de services sociaux spécialisés et de Centres d'éducation préscolaire (CEP), à travers lesquels sont prises en charge les populations défavorisées, en leur apportant des aides ponctuelles ou permanentes, matérielles, financières ; souvent elles leur apportent un soutien psychologique.

Tableau n°1 : Cartographie des structures fonctionnelles par province

Provinces	Centres Sociaux	Services sociaux	CEP	Crèches	Totaux
Estuaire	07	90	09	02	109
Haut-Ogooué	11	09	07	00	28
Moyen-Ogooué	02	06	02	00	11
Ngounié	06	15	05	00	27
Nyanga	05	05	03	00	14
Ogooué Ivindo	04	12	02	00	19
Ogooué Lolo	03	09	03	00	16
Ogooué Maritime	03	15	01	00	20
Woleu Ntem	06	26	07	00	40
<b>Totaux</b>	<b>47</b>	<b>187</b>	<b>39</b>	<b>02</b>	<b>284</b>

Source : DGAS (2020).

**NB :** Deux CEP (Belle vue et Akébé Plaine) et une crèche (Akébé Plaine) sont non fonctionnels dans l'Estuaire ;

- Dans la province de la Ngounié les CEP Mouila 1, 2 et Mimongo sont fermés pour cause de délabrement total. Ils sont à reconstruire ;
- Le CEP de Bac-Aviation à POG est à reconstruire ;
- Un logement d'astreinte du CEP de Poubara a été totalement incendié ;
- Le Centre Social de Tchibanga (Nyanga) est non opérationnel.

## Ressources Humaines :

Pour mener à bien ses activités, la Direction Générale des Affaires Sociales emploie 2079 agents repartis sur l'ensemble du territoire national ; soit 78 au niveau central et 2001 au niveau des services de base.

**Tableau 2 :** Répartition des effectifs du personnel par Catégorie au niveau national

<b>Catégories Prof</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C</b>	<b>MONP</b>	<b>Effectifs</b>
<b>Effectifs</b>	<b>69</b>	<b>348</b>	<b>408</b>	<b>881</b>	<b>71</b>	<b>302</b>	<b>2079</b>